



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 90556

Texte de la question

Mme Karine Berger attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le recours au partenariat public privé dans l'investissement immobilier de l'enseignement supérieur et la Recherche. Ces dernières années, d'importants moyens publics ont été déployés pour construire et rénover les établissements d'enseignement supérieur français, notamment à travers les plans Campus successifs. Dans certains cas, cette stimulation de l'investissement s'est concrétisée par la constitution de « partenariat public privé ». Or certaines de ces opérations ont été très inefficaces, voire ont conduit à des procédures judiciaires. La rénovation de l'Université Paris Diderot a ainsi mené à la livraison d'une bibliothèque universitaire non accessible au public. Elle souhaite savoir combien de partenariats public privé ont été conclus, combien sont actuellement en cours et quelle est leur liste. Elle sollicite plus particulièrement M. le secrétaire d'État afin qu'il soit exposé de façon précise les implications des programmes d'investissement d'avenir dans ces opérations de partenariat public privé, en détaillant notamment les sommes engagées pour chacune d'entre elles.

Données clés

Auteur : [Mme Karine Berger](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90556

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2015](#), page 8011

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)